

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

84/162 du 9/02/84
DECRET N° /MTPS.DGTFP.DFP.22021.28
Portant intégration et nomination de
Monsieur N'TSIBA François en service
à la Direction Générale de la Recherche
Scientifique dans les cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie 1 du Per-
sonnel Technique de la Recherche Scienti-
fique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT;

(I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général
des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 82/842 du 16.9.1980 fixant le statut
particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;

(/u le décret n° 62/130/FP du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du
3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat

(/u le décret n° 63/31/FP-BE du 26.3.1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires
que doivent subir les Fonctionnaires stagiaires, notamment en
ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règle-
mentaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitu-
tions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 80/644 du 23.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n°
80/644 du 23.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;

(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux inté-
rim des Membres du Gouvernement ;

(/u la lettre n° 706/MCARS/DGRS du 9.10.1982 du Direc-
teur Général de la Recherche Scientifique ;

(/u le décret n° 82/1134 du 30.11.1982 ;

D E C R E T :

48)

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du Décret n° 82/842 du 16. Septembre 1982 susvisé, Monsieur N'TSIA François, en service à la Direction Générale de la Recherche Scientifique est intégré dans les cadres de la catégorie I, hiérarchie 1 du Personnel Technique de la Recherche Scientifique, nommé à concordance de catégorie et d'indice et bénéficie d'une bonification d'un (1) échelon comme suit :

ANCIENNE SITUATION

Ingénieur des Eaux et Forêts de 3^e échelon, indice 1010 pour compter du 11.5.1982.

NOUVELLE SITUATION

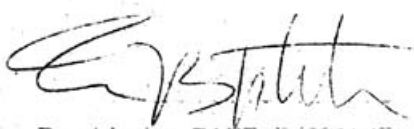
Intégré et nommé à concordance de catégorie et d'indice Attaché de Recherche de 3^e échelon, indice 1010
Classé au 4^e échelon indice 1110, pour compter du 1er.1.1983.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté pour compter du 1er Janvier 1983 et de la solde pour compter du 1er Janvier 1984, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRUSSELSVILLE, le 9 Février 1984

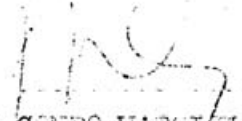
Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Culture, des
Arts et de la Recherche Scientifique

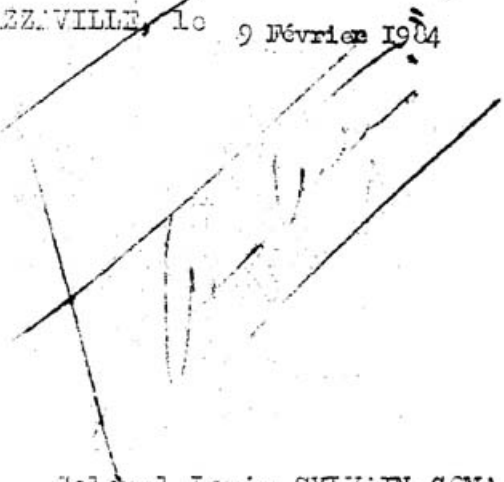


Jean Baptiste TITI-LOUEMBE.

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

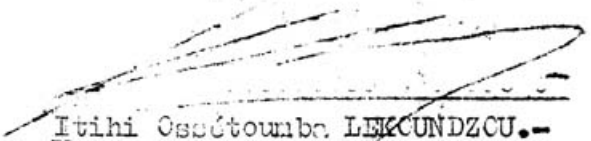


Bernard GOMBO ILIERSIGHE.



Colonel Louis SYLVAIN-GOMI.

Le Ministre des Finances,



Itihé Ossétoumba LEMCUNDZU.

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGTFP/DFP..... 3
- DFI/BET..... 1
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- HC/RS..... 1
- DGRS..... 2
- DCSSIERS..... 3
- INTERESSE..... 1
- SGCE/EC..... 2./-